Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260327-D2026_002-DE

Plougoumelen
commune du golfe

**Conseillers en exercice : 23 - Présents : 22 - Votants : 23**

**Le vendredi 27 mars 2026** à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGOUMELEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Roh Mané.

Présents (22) : GUILLEMOT Stéphanie, MERLET Antoine, BILLARD Maïka, PERRIAU Olivier, LE RET Sabrina, PIQUEMAL Antoine, LE FORMAL Marie, RENAULT Emmanuel, BERTAPELLE Carole, MAHEO Jean Philippe, VAN HAM Christelle, LEFRANC Julien, COURAUD Florence, AUBERT Jean Baptiste, CORNICHET Karine, MORIN Patrick, SOROKA Christine, RETAILLEAU Annie, MOCQUET Julien, MICHELEAU Flavie, ENGLER Cyrille, SCULO Anne.

Pouvoir (1) : COUETTE Patrick a donné pouvoir à LEFRANC Julien.
Secrétaire de séance : LE FORMAL Marie
Quorum : (12) : Atteint

## ADMINISTRATION GENERALE

### 2026-002 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

**Rapporteur : Le Maire :**

Mme Le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal qui détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Pour la commune Plougoumelen, le nombre maximal d'adjoint est 6.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

**- Décide de fixer à 5, le nombre de poste d'adjoints au Maire,**

**- Donne pouvoir à Mme Le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.**

**POUR : 18** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 5**

Le Secrétaire
Mme Marie Le Formal

MAIRIE DE PLOUGOUMELEN 56 (Morbihan)

Le Maire
Mme Stéphanie GUILLEMOT